

Intitulé de l'UE	Didactique de la langue moderne 2
Section(s)	- (3 ECTS) Bachelier en enseignement section 3 - Langues germaniques BA2

Responsable(s)	Heures	Période
Joël DEBEY	30	Quad 2

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Didactique de la langue moderne 2 - Partie 1	30h	Joël DEBEY

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Didactique de la langue moderne 2 - Partie 1 : 5h de théorie, 25h de travaux

Langue d'enseignement
Didactique de la langue moderne 2 - Partie 1 : Français, Néerlandais

Connaissances et compétences préalables

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive <ul style="list-style-type: none"> ◦ maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ; ◦ maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ; ◦ maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ; ◦ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ; ◦ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers : <ul style="list-style-type: none"> ▪ la conception et la mise en oeuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ; ▪ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ; ▪ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;

- la conception et la mise en oeuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques impliquant la mise en oeuvre d'aménagements raisonnables et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
- maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques;
- prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale;
- créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
- gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante ;

Objectifs de développement durable

Aucun

Acquis d'apprentissage spécifiques

Cette UE vise à amener les étudiants à développer de bonnes pratiques pédagogiques dans l'enseignement du néerlandais.

Contenu de l'AA Didactique de la langue moderne 2 - Partie 1

Réflexion sur la mise en pratique d'une leçon en néerlandais

Méthodes d'enseignement

Didactique de la langue moderne 2 - Partie 1 : Rapport évolutif

Supports

Didactique de la langue moderne 2 - Partie 1 :

Évaluations et pondérations

Évaluation	Note d'UE = note de l'AA
Langue(s) d'évaluation	Didactique de la langue moderne 2 - Partie 1 : Français, Néerlandais

Méthode d'évaluation de l'AA Didactique de la langue moderne 2 - Partie 1 :

Rédaction d'un rapport évolutif

Année académique : **2024 - 2025**